



111 rue du Port Boyer - BP 51536
44315 NANTES Cedex 3
☎ 02 40 50 51 01
✉ LPM-Nantes@developpement-durable.gouv.fr
🌐 www.lycee-maritime-nantes.fr

La seconde professionnelle « métiers de la mer » permet d'accéder aux **baccalauréats professionnels** suivants :

- **Électromécanicien Marine**
- **CGEM Commerce / Plaisance professionnelle :**
 - option yacht
 - option voile
- **CGEM Pêche**

CANDIDAT OU CANDIDATE

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :

Nom et adresse de l'établissement actuel :

Mél de l'établissement actuel :

Téléphone de l'établissement actuel :

CALENDRIER ET ÉTAPES DE LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Au plus tard jeudi 11 avril 2024

1

La candidate ou le candidat complète le **dossier de candidature** et l'envoi (par mail ou par voie postale) au lycée professionnel Jacques Cassard avec les pièces demandées.

2

Après réception du dossier, les candidats sont convoqués au lycée professionnel Jacques Cassard pour **des entretiens**.

Résultat : mardi 21 mai 2024

Au plus tard lundi 27 mai 2024

3

Candidat admis ou en liste supplémentaire → l'admission ou la place en liste supplémentaire doit être confirmée en saisissant le vœu de seconde professionnelle métiers de la mer - lycée professionnel Jacques Cassard **en rang 1** :

- Soit sur le service en ligne affectation (SLA) : du **mardi 21 mai au lundi 27 mai 2024**
- Soit sur la fiche de vœux (palier 3^e ou palier 2^{de}) à remettre à l'établissement actuel au plus tard le **lundi 27 mai 2024**. L'établissement actuel saisira le vœu sur Affelnet.

Candidat refusé → d'autres choix de formation doivent être effectués sur le SLA ou la fiche de vœux.

4

À partir du mercredi 26 juin 2024

Résultats définitifs et inscription administrative

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Candidats scolarisés en 3^e** : photocopie des bulletins des 2 premiers trimestres (ou 1^{er} semestre)
- Autres candidats (scolarisés en 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP)** : photocopie des bulletins des 2 premiers trimestres de l'année scolaire en cours et des trois trimestres de l'année scolaire de 3^e (ou 2 semestres).
- Un courrier exposant votre projet professionnel** et vos motivations pour la formation
- Une attestation de natation** de type triton (50m nage libre / départ plongé) sera à fournir ultérieurement

FORMATIONS ET MÉTIERS DE LA MER

Baccalauréat professionnel **Conduite et gestion des Entreprises Maritimes (CGEM)**

Le baccalauréat professionnel CGEM donne accès aux professions de matelot puis de capitaine sur des petites unités de la marine marchande.

- **Commerce / Plaisance professionnelle option yacht** : marin naviguant à bord de tous types de navires de la marine marchande.
Emplois à terre dans le secteur du para-maritime (ports, chantiers navals, coopératives maritimes, nautisme...)
- **Commerce / Plaisance professionnelle option voile** : marin naviguant dans le secteur de la navigation commerciale et de la plaisance professionnelle à la voile. Il pourra également être personnel d'exécution sur les futurs cargos à voile.
Emploi à terre dans le secteur para-maritime (nautisme, clubs de voile...)
- **Pêche** : marin naviguant à la pêche artisanale ou industrielle.
Emplois à terre dans le secteur para-maritime (coopératives maritimes, comité des pêches...)

Baccalauréat professionnel **Électromécanicien Marine (EMM)**

Le baccalauréat professionnel EMM donne accès à la profession de mécanicien à bord de tous types de navires hors Marine nationale. Les brevets délivrés après l'obtention du diplôme et d'un service en mer sont reconnus à l'international.

Mécanicien, maître machines ou chef mécanicien en fonction de l'expérience et de la taille du navire (transport de marchandises, passagers...). Emplois à terre dans le secteur para-maritime.

Outre la théorie et la pratique, ces formations sont axées sur des stages embarqués à bord des navires de la marine marchande de plusieurs semaines par an, afin de découvrir et de se former à la vie à bord.

Possibilité de poursuite d'études en BTS mécatronique naval au lycée Jacques Cassard

Attention : pour suivre ces formations, il est nécessaire d'obtenir un certificat d'aptitude médicale à la navigation délivré par un médecin des Services de Santé des Gens de Mer.

VŒU DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

Seconde professionnelle métiers de la mer Lycée professionnel maritime Jacques Cassard

Régime souhaité : Interne Demi pensionnaire Externe

Fait à

Le

Signature de la candidate ou du candidat :

Fait à

Le

Signature du ou des représentants légaux :